

Document à compléter et à renvoyer avec votre dossier de souscription/adhésion à Assurancevie.com



Assurancevie.com  
13 rue d'Uzès  
75002 Paris

Voici le **Questionnaire Connaissance Client** d'Assurancevie.com. Celui-ci est composé de plusieurs pages qui visent à vous informer sur notre société mais aussi à recueillir des informations pour mieux vous connaître et mieux appréhender votre projet patrimonial. Ainsi, nous pouvons nous assurer que les contrats que nous vous proposerons de souscrire et les supports d'investissement choisis correspondent bien à vos connaissances et à votre expérience en matière d'investissement, ainsi qu'à votre situation financière et votre capacité à subir des pertes, et à vos objectifs patrimoniaux, y compris leur tolérance au risque.

Ce Questionnaire Connaissance Client permet ainsi à Assurancevie.com de vous accompagner dans votre démarche patrimoniale : il est important que vous nous communiquiez avec précision et sincérité l'ensemble des informations nous permettant de vous proposer un conseil adapté. Cette diligence est effectuée dans votre intérêt et la fourniture d'informations complètes et sincères est une condition nécessaire pour vous faire bénéficier d'un service de qualité. Ce questionnaire est donc établi dans votre intérêt.

Si votre situation (ou celle de votre foyer) évolue ou que vous souhaitez nous faire part d'informations complémentaires que vous estimez susceptibles d'affecter votre situation personnelle, nous vous invitons à nous contacter.

Si l'une des questions qui vous a été soumise vous a semblé équivoque ou imprécise, nos conseillers vous apporteront les précisions nécessaires afin d'y répondre de la manière la plus complète possible. Plus généralement, nous vous invitons à nous informer, tout au long de votre investissement, des modifications affectant votre situation personnelle.

Toute incohérence entre les réponses apportées ci-après nous conduira à vous les signaler afin de clairement identifier vos objectifs et vos besoins.



## BESOIN D'INFORMATIONS ? D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Nos conseillers sont à votre disposition par mail ou par téléphone pour vous aider dans votre démarche de souscription.

Sur rendez-vous, nous pouvons également vous accueillir dans nos bureaux parisiens.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00, sans interruption  
et le samedi de 9h30 à 13h00



Par téléphone au

**01 44 76 87 60**

(Appel non surtaxé, coût selon opérateur)



**info@assurancevie.com**



**13 rue d'Uzès  
75002 Paris**

# QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT



## INFORMATIONS CONCERNANT LE SOUSCRIPTEUR / ADHÉRENT

### IDENTITÉ

Veillez renseigner ci-après les informations personnelles du futur détenteur du contrat, y compris s'il est mineur. En présence d'un souscripteur / adhérent mineur ou d'un majeur placé sous un régime de protection juridique, **veuillez aussi obligatoirement remplir l'annexe 1, située à la fin de ce document, concernant l'identification des représentants légaux.**

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom d'usage  Nom de naissance

Prénom(s)

Date de naissance  Nationalité

Statut / Protection juridique :

**Majeur** :  Capable\*  Sous protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)

*\*Une personne capable dispose, juridiquement, de toutes ses capacités (physiques et mentales), et peut exercer ses droits et obligations.*

**Mineur** :  Sous administration légale\*  Émancipé  Sous tutelle

*\*Un mineur est sous administration légale lorsque l'autorité parentale est assurée par ses deux parents ou l'un d'entre eux (en cas de veuvage par exemple).*



#### IMPORTANT

Dans le cadre d'une co-souscription / co-adhésion, votre conjoint doit remplir l'annexe 2 située à la fin de ce document.

### COORDONNÉES

E-mail  Téléphone fixe  Téléphone mobile

Adresse fiscale\*

*\*Votre adresse fiscale est déterminée par la loi à partir de critères (lieu du foyer, lieu de vos intérêts économiques...). C'est ainsi celle où vous vous acquittez de vos obligations fiscales.*

Adresse postale\*   
(si différente de votre adresse fiscale)

*\*L'adresse postale correspond à l'adresse où vous souhaitez recevoir votre courrier.*

**Obligations fiscales / Votre résidence fiscale (hors États-Unis d'Amérique) :**

Dans le cadre de la réglementation fiscale EAI (pour Échange Automatisé d'Informations), il est nécessaire d'identifier la liste des pays dans lesquels vous êtes considéré(e) comme résident(e) fiscal(e). À cet effet, merci de nous indiquer les pays / juridictions concernés, y compris la France.

Pays / Jurisdiction	Numéro d'Identification Fiscale (NIF)*
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

*\*Si le Pays/Jurisdiction est la France, la fourniture du NIF n'est pas obligatoire. Pour la France, le NIF est composé de 13 chiffres, et est propre à chaque déclarant. Pour connaître votre numéro, vous devez vous reporter à votre dernier avis d'imposition (sur le revenu, taxe d'habitation ou taxe foncière) au niveau du bloc « Vos références » et du champ « Numéro fiscal ». Pour les mineurs, veuillez indiquer les NIF des deux parents.*

#### Réglementation FATCA

Avez-vous la nationalité américaine ?  Oui\*\*  Non

Êtes-vous considéré(e) comme résident(e) à des fins fiscales aux États-Unis d'Amérique (ex : détention de la green card) ?  Oui\*\*  Non

**\*\*Si oui, merci de nous communiquer l'un de vos trois numéros d'identification américains (Sécurité Sociale (SSN), identification employeur (EIN), identification fiscale (ITIN)) :**

N° :

*J'ai connaissance qu'une réponse positive entraîne une déclaration auprès de l'administration fiscale américaine au titre des obligations qui incombent aux établissements financiers au regard de la réglementation FATCA. Tout changement de situation pouvant entraîner une évolution de mon statut, au regard de la réglementation FATCA, doit être communiquée dans les plus brefs délais.*

# QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT



## INFORMATIONS CONCERNANT LE SOUSCRIPTEUR / ADHÉRENT

### SITUATION PROFESSIONNELLE

Statut :  Salarié(e)  Travailleur Non Salarié (TNS)  Demandeur d'emploi  Retraité(e)  Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e)  Autre

Intitulé de la profession (ou de la dernière profession)

Année prévisionnelle de départ à la retraite

*Pour les personnes retraitées, veuillez reporter la date de départ à la retraite. Ce champ n'est pas obligatoire si le souscripteur/adhèrent est mineur.*

### 🏠 Êtes-vous une Personne Politiquement Exposée (PPE) ?

- Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante\* pour le compte d'un État, y compris de l'État français ?  Oui  Non

Si oui : Fonction exercée  Date de cessation

*\*Exemples de PPE : chef d'État, chef du gouvernement, membre de l'organe dirigeant d'un parti, membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle, ambassadeur, membre d'un organe d'administration d'une entreprise publique...*

- Êtes-vous étroitement lié(e)\* à une PPE (famille...) ?  Oui  Non

Si oui : Fonction exercée  Lien avec cette personne

*\*Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire de Pacs ; les enfants, ainsi que leur conjoint ou leur partenaire de Pacs.*

### 👨‍👩‍👧 SITUATION FAMILIALE

Situation familiale :  Célibataire  Union libre  Pacsé(e)  Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

Si vous êtes marié(e), veuillez cocher votre régime matrimonial :  
*Si vous êtes marié(e) sans contrat de mariage après le 1<sup>er</sup> février 1966, veuillez cocher « Régime légal / Communauté réduite aux acquêts ».*

- Régime légal / Communauté réduite aux acquêts
- Séparation de bien
- Participation aux acquêts
- Communauté universelle
- Communauté de meubles et acquêts

Nombre d'enfants  Veuillez les identifier :

Nom	Prénom	Date de naissance	Enfant à charge*
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

*\*D'un point de vue fiscal, les personnes à charge sont des personnes, autre que le contribuable et son conjoint, qui sont rattachées au foyer fiscal.*

Si vous avez d'autres personnes rattachées à votre foyer fiscal (parent, frère, sœur...), veuillez les identifier :

Nom	Prénom	Lien familial

### 👤 Identité de votre conjoint / partenaire de Pacs

Nom d'usage

Nom de naissance

Prénom(s)

Date de naissance

Situation professionnelle :

- Salarié(e)  Travailleur Non Salarié (TNS)  Retraité(e)
- Demandeur d'emploi  Autre

# QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT



## DÉTERMINATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

Voici le questionnaire pour déterminer votre profil investisseur. Celui-ci permet de connaître la répartition appropriée de votre investissement (part des supports fonds en euros et unités de compte) en fonction, notamment, de vos expériences et connaissances financières, de votre objectif patrimonial et de votre sensibilité face à un risque de perte en capital.

Confronté aux autres informations portées à notre connaissance, votre profil investisseur permet à Assurancevie.com de vous fournir un conseil adéquat.

**Ainsi la détermination de votre profil investisseur revêt un caractère important et s'inscrit dans votre intérêt.**

Chez Assurancevie.com, il existe 5 profils investisseurs (« Sécuritaire », « Prudent », « Équilibré », « Dynamique » et « Audace ») pour lesquels vous trouverez une définition en annexe 3.

### LES 5 PROFILS INVESTISSEURS D'ASSURANCEVIE.COM



#### *i* BON À SAVOIR

Si le détenteur du contrat est mineur, le formulaire du profil investisseur ci-après doit être rempli en lieu et place de l'enfant. En présence d'une adhésion / souscription conjointe, il convient de remplir un seul profil investisseur pour le couple.

### INFORMATIONS PATRIMONIALES

Les valeurs doivent être déterminées au niveau du foyer si le souscripteur / adhérent est mineur.

#### ..... VOS REVENUS ET DÉPENSES .....

Quels sont vos revenus annuels bruts (ou ceux du foyer dans le cadre d'un couple) ?

- Moins de 25 000 € (0pt)     De 25 000 € à 50 000 € (1pt)     De 50 000 € et 75 000 € (2pts)     De 75 000 € à 100 000 € (3pts)  
 De 100 à 150 000 € (4pts)     De 150 à 300 000 € (5pts)     Plus de 300 000 € (5pts)

Quelle est la source de ces revenus ?

	%
Revenus professionnels	
Revenus financiers	
Revenus immobiliers	
BNC, BIC, BA	
Retraite	
Autres revenus	
<b>TOTAL</b>	

Quelle part de vos revenus consacrez-vous à vos dépenses régulières (loyer, remboursement d'emprunts, dépenses courantes telles que l'alimentation, les frais de scolarité, les fournisseurs d'énergie...) ?

Cochez la case correspondant à votre situation		Points
<input type="checkbox"/>	Plus de 75 %	0pt
<input type="checkbox"/>	De 50 à 75 %	1pt
<input type="checkbox"/>	De 25 à 50 %	2pts
<input type="checkbox"/>	Moins de 25 %	3pts

#### ..... VOTRE ÉPARGNE .....

Quelle est votre capacité d'épargne annuelle ?

- Moins de 5 000 € (0pt)     De 5 000 € à 10 000 € (2pts)     De 10 000 € et 20 000 € (4pts)     Plus de 20 000 € (6pts)

Envisagez-vous de réaliser une dépense dans les 18 prochains mois vous imposant de récupérer une partie substantielle de votre investissement ?

- Oui (0pt)     Non (2pts)

Si oui, quel est le montant de cette dépense ?

- Moins de 5 000 €     De 5 000 € à 10 000 €     De 10 000 € et 20 000 €     Plus de 20 000 €

# QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT



## DÉTERMINATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

### VOTRE PATRIMOINE (ou celui du foyer si vous êtes en couple)

À combien estimez-vous votre épargne de précaution\* ?

- Moins de 10 000 € (0pt)     De 10 000 € à 30 000 € (1pt)     De 30 000 € et 50 000 € (2pts)     Plus de 50 000 € (3pts)

\*Épargne constituée au fil de l'eau pour faire face notamment à des imprévus (ex : compte chèque, Livret A, LDDS, autres livrets).

À combien estimez-vous votre patrimoine financier hors épargne de précaution (ex : PEA, compte titres, assurance vie, actions non cotées...) ?

- Moins de 50 000 € (0pt)     De 50 000 € à 100 000 € (1pt)     De 100 000 € à 200 000 € (2pts)     Plus de 200 000 € (4pts)

À combien estimez-vous votre patrimoine immobilier hors emprunt (résidence principale, résidence secondaire, SCPI, SCI...) ?

- Aucun (0pt)     Moins de 200 000 € (1pt)     De 200 000 € à 500 000 € (2pts)     Plus de 500 000 € (3pts)

Avez-vous des emprunts immobiliers en cours ?  Oui (0pt)     Non (2pts)

Si oui, quel est le montant restant dû ?  Moins de 200 000 €     De 200 000 € à 500 000 €     Plus de 500 000 €



### VOTRE PROJET D'INVESTISSEMENT

**VERSEMENT INITIAL** – Dans le cadre de votre adhésion / souscription chez Assurancevie.com, quel est le montant du versement initial que vous envisagez de réaliser ?  €

**VERSEMENTS PROGRAMMÉS** – Si vous souhaitez mettre en place des versements programmés :

Quelle serait la périodicité ?  Mensuelle     Trimestrielle     Semestrielle     Annuelle

Pour quel montant ?  €

Que représente cet investissement par rapport à votre patrimoine total ?

- Plus de 75 % (0pt)     De 50 à 75 % (1pt)     De 25 à 50 % (3pts)     Moins de 25 % (5pts)



### IMPORTANT

Il est recommandé de diversifier ses placements et de garder des liquidités disponibles à tout moment pour faire face à une dépense imprévue.

Quel est l'objectif principal de cet investissement ?

*Vous ne pouvez cocher qu'une seule case.*

	Objectif principal	Points
Vous assurer des revenus immédiats	<input type="checkbox"/>	0pt
Vous constituer une réserve d'argent disponible	<input type="checkbox"/>	1pt
Préparer votre retraite	<input type="checkbox"/>	2pts
Vous constituer un capital à long terme	<input type="checkbox"/>	3pts
Transmettre un capital à votre décès	<input type="checkbox"/>	3pts

Avez-vous des objectifs secondaires dans le cadre de cet investissement ?

*Si oui, vous pouvez cocher une ou plusieurs cases.*

	Objectifs secondaires
Vous assurer des revenus immédiats	<input type="checkbox"/>
Vous constituer une réserve d'argent disponible	<input type="checkbox"/>
Préparer votre retraite	<input type="checkbox"/>
Vous constituer un capital à long terme	<input type="checkbox"/>
Transmettre un capital à votre décès	<input type="checkbox"/>



## DÉTERMINATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR



### VOTRE PROJET D'INVESTISSEMENT - suite

Quelle est la durée d'investissement envisagée\* ?

\*Pendant combien de temps estimez-vous ne pas avoir besoin de l'argent que vous allez investir ?

- Moins de 2 ans (0pt)   
  De 2 à 5 ans (1pt)   
  De 5 à 8 ans (2pts)   
  Plus de 8 ans (4pts)

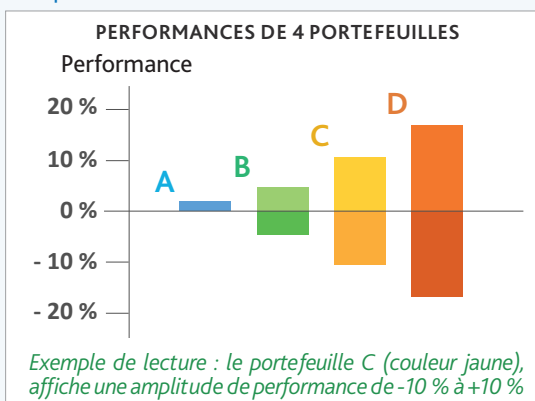


#### IMPORTANT

Veuillez vous assurer que l'horizon de placement soit cohérent avec l'objectif de votre contrat.

Quelles variations pouvez-vous accepter concernant l'investissement que vous souhaitez réaliser ?

- Portefeuille A** (la performance peut être négative en termes réel si l'inflation est supérieure à la performance enregistrée) (0pt)  
 **Portefeuille B** (6pts)  
 **Portefeuille C** (12pts)  
 **Portefeuille D** (24pts)



#### AVERTISSEMENT

Les supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital partielle ou totale. Sachant que les supports d'investissement affichant un potentiel de performance élevé présentent un risque de perte en capital élevé.

Si la valeur de votre investissement subissait une baisse plus importante qu'envisagée, quelle serait votre première réaction ?

- Je récupérerais mon investissement : je veux pouvoir dormir tranquille (0pt)  
 Je ne serais pas satisfait(e) : j'attendrais un peu et si la situation ne s'améliorait pas, je m'en séparerais (6pts)  
 Cela ne me poserait pas de problème : les marchés sont imprévisibles (12pts)  
 Je penserais à augmenter mon investissement : cela pourrait être une opportunité ! (24pts)



### VOTRE EXPÉRIENCE FINANCIÈRE ET VOS CONNAISSANCES

Quelles sont vos connaissances et votre expérience dans les produits financiers ?

	Je connais les principales caractéristiques et les risques associés	J'ai déjà investi au cours des trois dernières années
Fonds en euros	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 1pt
Actions ou obligations	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 3pts
OPCVM (fonds actions, fonds obligataires, fonds mixtes)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 3pts
Supports immobiliers (SCPI, OPCI, SCI)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 2pts
Trackers/ETF (fonds indiciels)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 3pts
Produits structurés (EMTN, fonds à formule...)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 4pts
Aucun	<input type="radio"/> 0pt	<input type="radio"/> 0pt
<b>SCORE</b>	<b>.../ 6</b>	<b>.../ 16</b>
<b>SCORE TOTAL À PRENDRE EN COMPTE POUR DÉTERMINER VOTRE PROFIL INVESTISSEUR</b>	<b>.../ 22</b>	

# QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT



## DÉTERMINATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR



### VOTRE EXPÉRIENCE FINANCIÈRE ET VOS CONNAISSANCES - suite

Si vous avez déjà investi dans un des produits financiers (cf. question précédente), veuillez remplir le tableau suivant :

PERTES	GAINS
<p>Avez-vous déjà subi des pertes ?</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>	<p>Avez-vous déjà réalisé des gains ?</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>
<p>Si oui, de quelle ampleur ?</p> <p><input type="radio"/> De 0 à -5 %</p> <p><input type="radio"/> De -6 à -10 %</p> <p><input type="radio"/> De -11 % à -20 %</p> <p><input type="radio"/> Supérieure à -20 %</p>	<p>Si oui, de quelle ampleur ?</p> <p><input type="radio"/> De 0 à +5 %</p> <p><input type="radio"/> De +6 à +10 %</p> <p><input type="radio"/> De +11 % à +20 %</p> <p><input type="radio"/> Supérieure à +20 %</p>
<p>Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ?</p> <p><input type="radio"/> Les pertes étaient trop importantes, <b>j'ai vendu</b> (1pt)</p> <p><input type="radio"/> <b>J'ai patienté</b>, considérant que les marchés pouvaient remonter, et partant du principe que « tant que je n'ai pas vendu, je n'ai rien perdu » (2pts)</p> <p><input type="radio"/> <b>J'ai réinvesti, pour profiter de la baisse des marchés !</b> (3pts)</p>	<p>Si oui, quelle a été votre réaction face ces gains ?</p> <p><input type="radio"/> <b>J'ai vendu</b> pour récupérer l'intégralité des gains (1pt)</p> <p><input type="radio"/> <b>J'ai patienté</b>, considérant que les marchés pouvaient continuer de se valoriser (2pts)</p> <p><input type="radio"/> <b>J'ai réinvesti</b>, les marchés ayant encore du potentiel (3pts)</p>

Si vous avez déjà investi dans un des produits financiers (cf. question précédente), quel mode de gestion avez-vous retenu ?

- En gestion pilotée – Je délègue à des professionnels de la finance la sélection et la gestion des supports d'investissement (2pts)
- En gestion libre – Je sélectionne moi-même les supports, je réalise les investissements et je les gère en toute autonomie (4pts)

### 🔍 QUIZ - VOS CONNAISSANCES FINANCIÈRES

Un support en unités de compte (OPCVM, trackers/ETF, SCPI...) présente-t-il un risque de perte en capital ?

- Oui (2pts)  Non (0pt)

Plus votre horizon de placement est long, plus la part de votre investissement en unités de compte peut être élevée ?

- Oui (2pts)  Non (0pt)

Plus le support en unités de compte affiche un risque élevé, plus l'espérance de rendement est élevée ?

- Oui (2pts)  Non (0pt)

### ✓ DÉTERMINATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

Pour connaître votre profil investisseur, veuillez additionner tous les points correspondants à vos réponses de la page 4 à la page 7.

Total des points obtenus

- Mon profil investisseur est :
- Sécuritaire**
  - Prudent**
  - Équilibré**
  - Dynamique**
  - Audace**

#### BARÈME DE POINTS

- De 0 à 20 points => **Profil Sécuritaire**
- De 21 à 41 points => **Profil Prudent**
- De 42 à 80 points => **Profil Équilibré**
- De 81 à 100 points => **Profil Dynamique**
- De 101 à 126 points => **Profil Audace**

# QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT



## DÉTERMINATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR



### VALIDATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

> Veuillez cocher une des deux cases

Je déclare accepter et suivre le profil investisseur (reportez le nom du profil calculé à la page 7)

conseillé par Assurancevie.com et me conformer à la composition du portefeuille afférente lors de la souscription / adhésion du contrat. Je prends note que les montants investis sur les supports en unités de compte (OPCVM, trackers, SCPI, SCI...) ne sont pas garantis en capital, mais sujets à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers et immobiliers.

Je m'engage à informer Assurancevie.com de tout changement dans mes objectifs d'investissement et de situation qui serait susceptible de modifier mon profil investisseur.

Je ne souhaite pas suivre le profil investisseur conseillé par Assurancevie.com. Je reconnais que la composition du portefeuille que je vais retenir peut être inappropriée à mes objectifs et besoins. L'allocation d'actifs peut ainsi présenter une espérance de rendement plus faible ou un niveau de risque plus important que l'allocation qui m'avait été initialement conseillée. Ainsi, je prends note que les montants investis sur les supports en unités de compte (OPCVM, trackers, SCPI, SCI...) ne sont pas garantis en capital, mais sujets à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers et immobiliers.



## VALIDATION DU CONTRAT

Vous devez désormais choisir le nom du contrat auquel vous souhaitez souscrire / adhérer. Pour vous aider, vous trouverez en annexe 4 les familles de produits distribuées par Assurancevie.com (assurance vie, PERP...) avec pour chacune d'elles, les noms des contrats que nous commercialisons. N'hésitez pas à contacter nos conseillers pour vous aider dans cette démarche.



### LE CHOIX DE VOTRE CONTRAT

Je souhaite souscrire / adhérer au contrat (renseignez ici le nom du contrat distribué par Assurancevie.com)



### IMPORTANT

Sachez que votre choix de contrat sera dans tous les cas soumis au contrôle des équipes de conseillers d'Assurancevie.com. Celles-ci vont en effet vérifier la cohérence des réponses que vous nous avez fournies et s'assurer que le contrat choisi est bien approprié à vos objectifs et vos besoins. Sachez aussi qu'après avoir souscrit / adhéré, vous disposez de la faculté de changer d'avis dans un délai de 30 jours qui court à compter de la date de réception des conditions particulières de votre contrat.



## BESOIN D'INFORMATIONS ? D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Nos conseillers sont à votre disposition par mail ou par téléphone pour vous aider dans votre démarche de souscription.

Sur rendez-vous, nous pouvons également vous accueillir dans nos bureaux parisiens.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00, sans interruption  
et le samedi de 9h30 à 13h00



Par téléphone au

**01 44 76 87 60**

(Appel non surtaxé, coût selon opérateur)



**info@assurancevie.com**



**13 rue d'Uzès  
75002 Paris**





### RESTEZ INFORMÉ(E)

en vous inscrivant gratuitement à notre lettre d'information

Vous souhaitez être informé(e) des évolutions de votre contrat, suivre l'environnement financier et fiscal, accéder à de nombreux articles pour bien gérer votre épargne et profiter des bons plans d'Assurancevie.com ? **Inscrivez-vous gratuitement à notre newsletter.**



- Je souhaite recevoir la newsletter d'Assurancevie.com et les flashes spéciaux concernant mon contrat.
- Je ne souhaite pas recevoir la newsletter d'Assurancevie.com et les flashes spéciaux concernant mon contrat.

Cette information recueillie est enregistrée dans un fichier informatisé par Assurancevie.com pour répondre à votre demande d'informations. Elle est conservée tant que vous souhaitez recevoir des informations, et est destinée aux services marketing et commercial d'Assurancevie.com. À tout moment vous pouvez changer d'avis et ne plus souhaiter recevoir d'informations de la part d'Assurancevie.com en contactant notre service client ou en utilisant le lien de désabonnement intégré dans nos newsletters.

Fait à

Le

Signature de l'adhérent /  
souscripteur (y compris du mineur  
s'il a plus de 12 ans)

Signature du co-adhérent /  
co-souscripteur

Signature des représentants légaux (mère  
et père) si le souscripteur / adhérent est  
mineur ou un majeur protégé

### Et après ?

#### LES PROCHAINES ÉTAPES DE VOTRE CONTRAT

#### 1 ENVOI

Vous adressez votre dossier de souscription / adhésion complet et signé à Assurancevie.com.



#### 2 CONTRÔLE

Votre dossier est contrôlé par les équipes d'Assurancevie.com. Celles-ci vérifient notamment qu'il est complet, la cohérence des réponses, le profil investisseur choisi et l'allocation d'actifs.



#### 3 MAIL

Vous recevez un mail de la part d'Assurancevie.com, confirmant que votre dossier est complet et conforme.

#### 4 ASSUREUR

Vous dossier est transmis à l'assureur de votre contrat.



#### 5 CONDITIONS PARTICULIÈRES

Vous recevez par courrier ou sur votre espace client les conditions particulières de votre contrat. Celles-ci sont à conserver précieusement.

## QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT

## IDENTITÉ DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

..... Dans quelles situations faut-il remplir .....  
cette annexe ?

- Lorsque le souscripteur / adhérent du contrat est un enfant mineur.
- Lorsque le souscripteur / adhérent du contrat est une personne majeure placée sous un régime de protection juridique (tutelle, curatelle...).

1<sup>ER</sup> REPRÉSENTANT LÉGAL

## IDENTITÉ

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom d'usage

Prénom(s)

## COORDONNÉES

E-mail

Téléphone fixe

Téléphone mobile

## Lien avec l'adhérent / souscripteur du contrat

- Parent
- Famille
- Autre, précisez :

## PROFESSION

- Statut :  Salarié(e)  
 Travailleur Non Salarié (TNS)  
 Demandeur d'emploi  
 Retraité(e)  
 Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e)  
 Autre

Intitulé de la profession (ou de la dernière profession)

2<sup>ND</sup> REPRÉSENTANT LÉGAL

## IDENTITÉ

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom d'usage

Prénom(s)

## COORDONNÉES

E-mail

Téléphone fixe

Téléphone mobile

## Lien avec l'adhérent / souscripteur du contrat

- Parent
- Famille
- Autre, précisez :

## PROFESSION

- Statut :  Salarié(e)  
 Travailleur Non Salarié (TNS)  
 Demandeur d'emploi  
 Retraité(e)  
 Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e)  
 Autre

Intitulé de la profession (ou de la dernière profession)

## QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT

## CO-SOUSCRIPTION / CO-ADHÉSION

..... C'est quoi au juste la co-souscription / co-adhésion ? .....

Pour faciliter la transmission d'un capital, un contrat d'assurance vie peut être co-souscrit / co-adhéré par un couple marié. Les conjoints sont alors à la fois co-souscripteurs (co-adhérents) et co-assurés du contrat. Lors de la souscription/adhésion, les époux pourront prévoir un dénouement du contrat au premier ou au second décès (situation plus restrictive qui s'adresse à un couple marié sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution

intégrale au conjoint survivant, ou à un régime légal avec clause de préciput désignant le contrat).

Le contrat devra être alimenté par des fonds communs du couple. La co-souscription / co-adhésion implique une gestion commune du contrat. L'accord des deux époux sera alors nécessaire pour effectuer toutes les opérations de gestion du contrat (versements, rachats, arbitrages, désignation du ou des bénéficiaire(s)...).



## IDENTITÉ DU CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHÉRENT

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom d'usage  Nom de naissance

Prénom(s)  Date de naissance  Nationalité

Statut / Protection juridique :

Majeur :  Capable\*  Sous protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)

\*Une personne capable dispose, juridiquement, de toutes ses capacités (physiques et mentales), et peut exercer ses droits et obligations.



## COORDONNÉES DU CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHÉRENT

E-mail  Téléphone fixe  Téléphone mobile

Adresse fiscale\*

\***Votre adresse fiscale** est déterminée par la loi à partir de critères (lieu du foyer, lieu de vos intérêts économiques...). C'est ainsi celle où vous vous acquittez de vos obligations fiscales.

Adresse postale\*   
(si différente de votre adresse fiscale)

\*L'adresse postale correspond à l'adresse où vous souhaitez recevoir votre courrier.

Obligations fiscales / Votre résidence fiscale (hors États-Unis d'Amérique) :

Dans le cadre de la réglementation fiscale EAI (pour Échange Automatisé d'Informations), il est nécessaire d'identifier la liste des pays dans lesquels vous êtes considéré(e) comme résident(e) fiscal(e). À cet effet, merci de nous indiquer les pays / juridictions concernés, y compris la France.

Pays / Juridiction	Numéro d'Identification Fiscale (NIF)*
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

\*Si le Pays/Juridiction est la France, la fourniture du NIF n'est pas obligatoire. Pour la France, le NIF est composé de 13 chiffres, et est propre à chaque déclarant. Pour connaître votre numéro, vous devez vous reporter à votre dernier avis d'imposition (sur le revenu, taxe d'habitation ou taxe foncière) au niveau du bloc « Vos références » et du champ « Numéro fiscal ». Pour les mineurs, veuillez indiquer les NIF des deux parents.

## Réglementation FATCA

Avez-vous la nationalité américaine ?  Oui\*\*  Non

Êtes-vous considéré(e) comme résident(e) à des fins fiscales aux États-Unis d'Amérique (ex : détention de la green card) ?  Oui\*\*  Non

\*\*Si oui, merci de nous communiquer l'un de vos trois numéros d'identification américains (Sécurité Sociale (SSN), identification employeur (EIN), identification fiscale (ITIN)) :

N° :

J'ai connaissance qu'une réponse positive entraîne une déclaration auprès de l'administration fiscale américaine au titre des obligations qui incombent aux établissements financiers au regard de la réglementation FATCA. Tout changement de situation pouvant entraîner une évolution de mon statut, au regard de la réglementation FATCA, doit être communiquée dans les plus brefs délais.



## QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT

## CO-SOUSCRIPTION / CO-ADHÉSION - suite

 SITUATION FAMILIALE DU CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHÉRENT
Nombre d'enfants 

Veuillez identifier uniquement ceux qui ne sont pas communs au couple :

Nom	Prénom	Date de naissance	Enfant à charge*
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

\*D'un point de vue fiscal, les personnes à charge sont des personnes, autre que le contribuable et son conjoint, qui sont rattachées au foyer fiscal.

 SITUATION PROFESSIONNELLE DU CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHÉRENT

 Statut :  Salarié(e)  Travailleur Non Salarié (TNS)  Demandeur d'emploi  
 Retraité(e)  Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e)  Autre
Intitulé de la profession (ou de la dernière profession) Année prévisionnelle de départ à la retraite 

Pour les personnes retraitées, veuillez reporter la date de départ à la retraite.

 Êtes-vous une Personne Politiquement Exposée (PPE) ?

- Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante\* pour le compte d'un État, y compris de l'État français ?  Oui  Non

Si oui : Fonction exercée Date de cessation 

\*Exemples de PPE : chef d'État, chef du gouvernement, membre de l'organe dirigeant d'un parti, membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle, ambassadeur, membre d'un organe d'administration d'une entreprise publique...

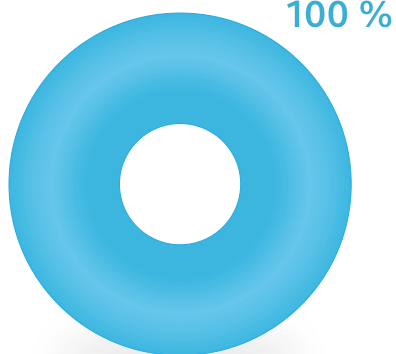
- Êtes-vous étroitement lié(e)\* à une PPE (famille...) ?  Oui  Non

Si oui : Fonction exercée Lien avec cette personne 

\* Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire de Pacs ; les enfants, ainsi que leur conjoint ou leur partenaire de Pacs.

Profil **SÉCURITAIRE**

ALLOCATION CIBLE



● Fonds en euros

## &gt; À qui s'adresse ce profil ?

**Votre objectif est de ne prendre aucun risque avec votre épargne.**

Vous exprimez une très forte aversion au risque et / ou vous souhaitez que votre épargne soit disponible à tout moment. En contrepartie, vous acceptez une faible rémunération de votre investissement.

## &gt; Composition cible de votre portefeuille

Les versements sont intégralement placés sur le fonds en euros.

**AVERTISSEMENT**

**Inconvénients :** L'intégralité de votre investissement s'effectue sur le fonds en euros, votre capital est garanti mais en contrepartie la rémunération espérée est faible voire négative si l'inflation est supérieure au rendement du fonds en euros.

Profil **PRUDENT**

## &gt; À qui s'adresse ce profil ?

**Votre objectif est de prendre un risque limité avec votre épargne.**

Vous souhaitez avant tout sécuriser votre épargne tout en acceptant à la marge une poche de diversification en vue de dynamiser la performance. Les versements sont alors très majoritairement placés sur le support en euros. Le solde pouvant être investi dans des OPCVM à risque limité mais potentiellement plus rémunérateurs que le fonds en euros.

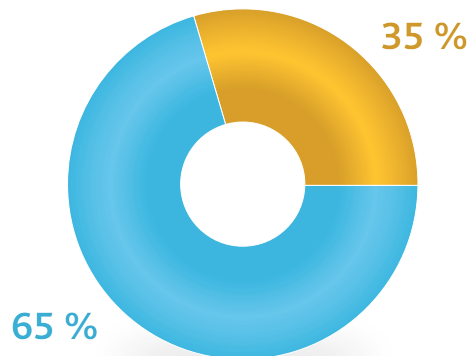
## &gt; Composition cible de votre portefeuille

Votre portefeuille est majoritairement investi sur le fonds en euros, à hauteur de 65 %. Le solde étant investi sur des supports en unités de compte.

**AVERTISSEMENT**

**Inconvénients :** Du fait de la quote-part en unités de compte, votre allocation implique une prise de risque faible. Néanmoins, vous pouvez espérer une performance plus élevée que si vous n'investissiez que sur le fonds en euros.

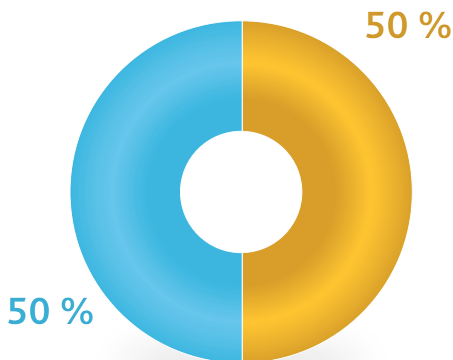
ALLOCATION CIBLE



● Fonds en euros ● Unités de compte

Profil **ÉQUILIBRÉ**

ALLOCATION CIBLE



● Fonds en euros ● Unités de compte

## &gt; À qui s'adresse ce profil ?

**Votre objectif est de prendre à moyen terme un risque maîtrisé avec votre épargne.**

Vous souhaitez une répartition équilibrée entre les actifs sécurisés et les actifs risqués. Les versements sont alors équitablement partagés entre le fonds en euros et des supports d'investissement non garantis en capital dont le potentiel de performance dépasse celui du fonds en euros.

## &gt; Composition cible de votre portefeuille

Votre investissement est équitablement réparti entre le fonds en euros (50 %) et les unités de compte (50 %).

**AVERTISSEMENT**

**Inconvénients :** Vous pourriez subir une perte en capital sur plusieurs années. Toutefois votre portefeuille affiche un potentiel de performance plus élevé que le profil Prudent.

### Profil DYNAMIQUE

#### > À qui s'adresse ce profil ?

**Votre objectif est de valoriser votre épargne à long terme.**

Vous n'hésitez pas à investir sur des actifs risqués qui peuvent connaître de fortes évolutions, à la hausse comme à la baisse. Les versements sont alors majoritairement investis sur des supports d'investissement non garantis en capital qui disposent d'un potentiel de performance important. Le solde est quant à lui placé sur le fonds en euros, sécurisé en capital.

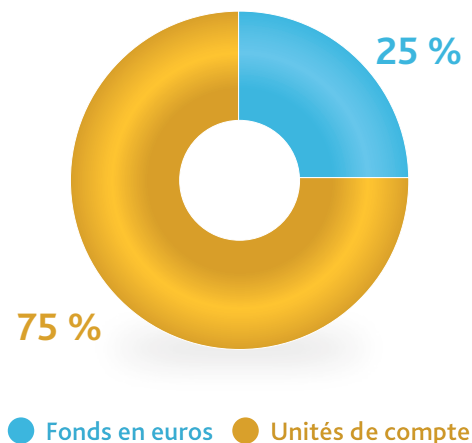
#### > Composition cible de votre portefeuille

Les versements sont majoritairement investis sur des supports d'investissement en unités de compte, à hauteur de 75 %. Les 25 % restants sont quant à eux placés sur le fonds en euros.

#### AVERTISSEMENT

**Inconvénients :** Le profil Dynamique nécessite une prise de risque élevée. Votre espérance de gains est élevée, mais vous vous exposez également à une perte en capital partielle ou totale, et ce, sur plusieurs années. Veillez à bien respecter votre horizon de placement (supérieur à 8 ans).

ALLOCATION CIBLE



### Profil AUDACE

#### > À qui s'adresse ce profil ?

**Votre objectif prioritaire est de maximiser la valorisation de votre épargne à long terme.**

Vous êtes un investisseur avisé et vous acceptez d'avoir une forte exposition aux actifs risqués dont la valeur peut fluctuer violemment à la hausse comme à la baisse. Les versements sont alors quasi exclusivement, voire exclusivement, consacrés à des supports d'investissement risqués, à l'image des fonds actions, qui offrent en contrepartie un fort potentiel de performance.

Vous n'avez pas besoin de votre épargne avant le terme de votre horizon de placement (supérieur à 8 ans).

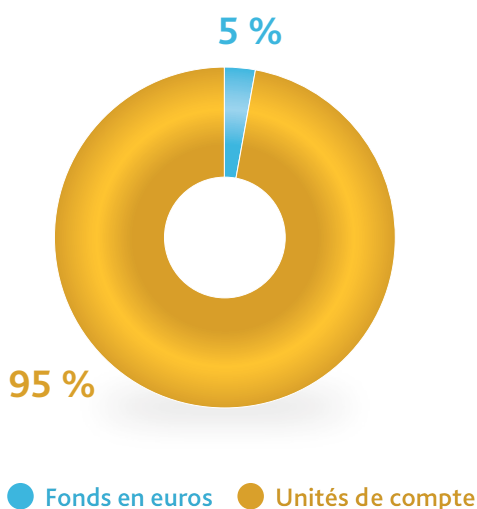
#### > Composition cible de votre portefeuille

95 % du portefeuille est investi sur les supports en unités de compte, non garantis en capital. Quant à la poche du fonds en euros, elle est réduite à 5 %.

#### AVERTISSEMENT

**Inconvénients :** Le profil Audace nécessite une prise de risque très élevée. Votre espérance de gains est très élevée, mais vous vous exposez également à une perte en capital partielle ou totale, et ce, sur plusieurs années. Veillez à bien respecter votre horizon de placement (supérieur à 8 ans).

ALLOCATION CIBLE



Règles fiscales en vigueur au 01/01/2019

Assurancevie.com distribue 4 grandes familles de contrats (assurance vie, PERP...). Pour chacune d'elles vous pouvez prendre connaissance de ses principaux objectifs, de ses points forts et points faibles et noms des contrats que nous distribuons.

## LES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

### Pour épargner en toute liberté dans un cadre fiscal privilégié

Les contrats d'assurance vie ont la particularité d'être souples, accessibles et de répondre à de nombreux objectifs (valoriser une épargne, financer un achat immobilier, percevoir des revenus complémentaires pour sa retraite, protéger le conjoint survivant) tout en bénéficiant d'une fiscalité spécifique et privilégiée.

Les contrats d'assurance vie distribués par Assurancevie.com : Evolution Vie (Aviva Vie), Puissance Avenir (Suravenir), Puissance Sélection (Generali Vie)		<b>i</b> ET AUSSI... Assurancevie.com commercialise Puissance Avenir Capitalisation géré par Suravenir. Le contrat de capitalisation présente des points communs avec l'assurance vie, surtout au niveau de la gestion du contrat et de la fiscalité en cas de rachats. Mais à la différence de l'assurance vie, la valeur du contrat de capitalisation est intégrée à la succession lors du décès de l'assuré.
<b>➤ Les points forts</b>	<b>➤ Les points faibles</b>	
Vous épargnez à votre rythme	Les prélèvements sociaux sont dus annuellement sur les gains des fonds en euros	
Vous pouvez effectuer des retraits à tout moment	La rédaction de la clause bénéficiaire doit être soignée	
Vous bénéficiez d'une fiscalité allégée en cas de retraits et lors de votre décès	L'assurance vie ne se transfère pas d'un établissement à un autre	

## LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE (PERP)

### Pour préparer sa retraite sans stress !


Le PERP (Plan d'Épargne Retraite Populaire) permet de se constituer un complément de revenus pour sa retraite tout en baissant la pression fiscale durant la vie active.

Les PERP distribués par Assurancevie.com : Anthologie (Generali Vie), Aviva Retraite PERP (Aviva Vie), Puissance Avenir PERP (Suravenir)		<b>💡 IMPORTANT</b> Le PERP s'adresse aux personnes soumises à l'impôt sur le revenu qui n'ont pas besoin de pouvoir disposer à tout moment de l'épargne versée sur le PERP.
<b>➤ Les points forts</b>	<b>➤ Les points faibles</b>	
Aucune contrainte de versement après l'adhésion	Impossibilité d'effectuer des rachats, même partiels, jusqu'à la retraite	
Déduction des versements sur le revenu imposable dans la limite d'un plafond	En principe, sortie en rente viagère pour 80 % minimum de la valeur du contrat	
Sortie en capital partielle (jusqu'à 20 %) ou totale (sous conditions) au moment du départ à la retraite	Une offre en unités de compte encadrée	

## LE CONTRAT RETRAITE MADELIN

**L'outil des chefs d'entreprises et des professions libérales pour augmenter leur future retraite tout en défiscalisant**


Le contrat retraite Madelin vise à se constituer un complément de revenus une fois à la retraite. Par rapport au PERP, le Madelin ne s'adresse qu'aux Travaillleurs Non Salariés et impose des versements réguliers durant la vie active. Mais cet effort d'épargne offre en contrepartie un puissant avantage fiscal.

Le Madelin distribué par Assurancevie.com : Puissance Avenir Madelin (Suravenir)		 <b>IMPORTANT</b> Le Madelin s'adresse exclusivement aux travailleurs indépendants imposables
➤ Les points forts	➤ Les points faibles	
Déduction des versements sur le bénéfice imposable	Impossibilité d'effectuer des rachats, même partiels, jusqu'à la retraite	
Les prélèvements sociaux ne sont pas retenus annuellement sur les gains, mais une fois à la retraite	Versements obligatoirement réguliers dont le montant est encadré	
Produit transférable d'un établissement à un autre	Sortie obligatoirement en rente viagère au moment de la retraite	

## PEA ASSURANCE ET PEA-PME ASSURANCE

**Pour investir sur les marchés financiers et bénéficier d'un régime fiscal de faveur sur les gains**

Moins connu que le PEA bancaire, le PEA assurance (et sa version PEA-PME assurance) est détenu auprès d'une compagnie d'assurance et prend la forme d'un contrat de capitalisation en unités de compte. Celui-ci cumule ainsi les caractéristiques fiscales du PEA et celles du contrat de capitalisation. Il est possible de transférer son PEA bancaire vers un PEA assurance tout en conservant l'antériorité fiscale du PEA.

Les PEA et PEA-PME distribués par Assurancevie.com : Puissance Avenir PEA (Suravenir), Puissance Avenir PEA-PME (Suravenir)		 <b>IMPORTANT</b> Chaque contribuable ne peut détenir qu'un seul PEA et un seul PEA-PME. Le plafond du cumul des versements est fixé à 150 000 € pour le PEA et à 75 000 € sur le PEA-PME
➤ Les points forts	➤ Les points faibles	
Les gains sont exonérés d'impôt sur le revenu dès que le Plan a 5 ans	Impossibilité d'effectuer des retraits partiels avant 8 ans de détention sans clôturer le Plan	
Possibilité d'opter pour une sortie en rente viagère qui est exonérée d'impôt sur le revenu lorsque le Plan a plus de 8 ans	Le PEA assurance ne permet pas d'investir dans des actions en direct (l'investissement s'effectue sur des OPCVM)	
Lors du décès du titulaire d'un PEA assurance, le cadre fiscal du PEA est clôturé mais le contrat de capitalisation subsiste. C'est donc un contrat de capitalisation qui est transmis aux héritiers	Absence de fonds en euros dans le cadre fiscal du PEA	



## BULLETIN D'ADHÉSION

Le (la) soussigné(e), ci-après désigné(e) adhérent, demande son adhésion au Plan d'Épargne Retraite Populaire de groupe de type multisupport Puissance Avenir PERP souscrit par l'AER (Association d'Épargne pour la Retraite - 1 rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon, inscrite sur le registre des Groupements d'Épargne Retraite Populaire - GERP - tenu par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le N° 479 087 462/GP22) auprès de la société d'assurance Suravenir.

### ■ Adhérent

Monsieur  Madame

Nom : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :       Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Date de naissance :       Département de naissance :

Ville de naissance : \_\_\_\_\_ Pays de naissance : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Situation professionnelle :  actif  étudiant/apprenti/élève  demandeur d'emploi  autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi, profession antérieure) : \_\_\_\_\_

Code CSP correspondant à la profession<sup>(1)</sup> :

### RÉSIDENCE FISCALE

Pour adhérer au contrat, votre résidence fiscale principale est obligatoirement française.

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES<sup>(1)</sup>

• Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?  Oui  Non

Si oui, quelle fonction ?   Dans quel pays ? \_\_\_\_\_

• Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?  Oui  Non

Si oui, quelle fonction ?   Dans quel pays ? \_\_\_\_\_

Quel est votre lien avec cette personne ?

Dans le cas d'un "oui" à l'une et/ou à l'autre des deux questions, l'adhésion ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier.

### SITUATION FAMILIALE

Marié(e)  Célibataire  Pacsé(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)

Si marié(e), indiquez le régime matrimonial : \_\_\_\_\_ Nombre d'enfants à charge : \_\_\_\_\_

### CAPACITÉ JURIDIQUE

Majeur :  capable  sous tutelle  sous curatelle  sous sauvegarde de justice

Mineur :  sous administration légale  sous tutelle  émancipé

Si mineur ou majeur sous tutelle ou curatelle, indiquez les nom et prénom(s) et l'adresse du (des) représentant(s) légal(aux) :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :       Ville : \_\_\_\_\_

### TRANCHE DE REVENUS ANNUELS DU FOYER

Moins de 50 k€  50 à 100 k€  100 à 150 k€  Supérieurs à 150 k€

### PATRIMOINE DU FOYER

Moins de 50 k€  50 à 100 k€  100 à 150 k€  150 à 750 k€  750 à 1 500 k€  Supérieur à 1 500 k€

### OBJECTIF PRINCIPAL DU CONTRAT (UN SEUL CHOIX POSSIBLE)

Préparation à la retraite  Revenus/rentes  Autres (à préciser) : \_\_\_\_\_

# ■ Caractéristiques de votre adhésion au contrat Puissance Avenir PERP

## DATE PRÉVISIONNELLE DE DÉPART À LA RETRAITE

La date prévisionnelle de départ à la retraite de l'adhérent est le

(À défaut de précision, la date prévisionnelle de départ à la retraite sera calculée par Suravenir sur la base de l'âge légal de départ à la retraite en fonction de la réglementation en vigueur au moment de l'adhésion).

## VERSEMENT INITIAL

Cocher cette case s'il s'agit d'un transfert en entrée vers le PERP (dans ce cas, ne pas renseigner de montant pour le versement initial)

Versement initial : \_\_\_\_\_ €, sans frais

Réglé par chèque (libellé à l'ordre exclusif de Suravenir).

Pour tout versement, merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds :  héritage/donation  cession de bien  vente d'actifs immobiliers

épargne déjà constituée  capitaux activité professionnelle  gains aux jeux  indemnisation/dommages intérêts.

Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre un justificatif<sup>(1)</sup>.

## CHOIX DU MODE DE GESTION DE LA RÉPARTITION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DE VOTRE CONTRAT

Choisir une seule option parmi celles proposées.

Je choisis la **gestion libre** pour déterminer librement les supports sur lesquels je souhaite investir et opte pour le cadre suivant :

avec sécurisation progressive du capital (par défaut si aucune des 4 cases n'est cochée),

sans sécurisation progressive du capital (dans ce cas, vous demandez expressément à déroger à la sécurisation progressive du capital conformément au texte ci-après dont vous acceptez les termes en cochant la case "Sans sécurisation progressive du capital").

**Dérogation à la sécurisation progressive du capital.** Conformément à la possibilité qui m'est donnée par l'article R. 144-26 du Code des assurances, j'accepte expressément que l'organisme d'assurance gestionnaire du plan d'épargne retraite populaire auquel j'ai adhéré n'applique pas aux droits que je détiens au titre de ce plan la règle de sécurisation progressive telle que le prévoit ledit article. J'ai parfaitement conscience que ma demande peut avoir pour conséquence une diminution significative de la rente qui me sera versée lors de la liquidation de mes droits si l'évolution des marchés financiers d'ici là a été défavorable.

Je choisis la **gestion pilotée**, demande et accepte une gestion automatisée de la répartition des supports d'investissement de mon contrat, et notamment les arbitrages qui en résultent. J'opte pour le profil suivant (le détail des profils est donné en fin de notice) :

gestion pilotée sécurisée, conforme à la sécurisation progressive du capital,

gestion pilotée dynamique, dérogeant à la sécurisation progressive du capital (dans ce cas, vous demandez expressément à déroger à la sécurisation progressive du capital conformément au texte ci-après dont vous acceptez les termes en cochant la case "Gestion pilotée dynamique, dérogeant à la sécurisation progressive du capital").

**Dérogation à la sécurisation progressive du capital.** Conformément à la possibilité qui m'est donnée par l'article R. 144-26 du Code des assurances, j'accepte expressément que l'organisme d'assurance gestionnaire du plan d'épargne retraite populaire auquel j'ai adhéré n'applique pas aux droits que je détiens au titre de ce plan la règle de sécurisation progressive telle que le prévoit ledit article. J'ai parfaitement conscience que ma demande peut avoir pour conséquence une diminution significative de la rente qui me sera versée lors de la liquidation de mes droits si l'évolution des marchés financiers d'ici là a été défavorable.

## RÉPARTITION DU VERSEMENT INITIAL

En cas de choix de la gestion libre uniquement.

Je répartirai mon versement initial sur les supports suivants<sup>(2)</sup>.

Dans le cadre de la sécurisation progressive du capital, la répartition entre le fonds en euros et les unités de compte doit respecter celle détaillée dans le tableau ci-dessous.

Durée séparant la date d'arrêt des comptes du PERP de la date de mise en service de la rente	Pourcentage minimum du capital et des versements investis sur le fonds en euros
Moins de 2 ans	90 %
Entre 2 et 5 ans	80 %
Entre 5 et 10 ans	65 %
Entre 10 et 20 ans	40 %
Plus de 20 ans	Libre

Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition	Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition
		%			%
		%			%
		%			%
		%			%

Total : 100 %

## BÉNÉFICIAIRES<sup>(1)</sup>

Cochez une seule option parmi les deux proposées.

L'adhérent désigne comme bénéficiaire(s) en cas de décès avant la date de mise en service de la rente :

son conjoint non séparé de corps ou la personne avec laquelle il a conclu un pacte civil de solidarité (Pacs) en vigueur à la date du décès, à défaut ses enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales, à défaut ses héritiers en proportion de leurs parts héréditaires y compris les légataires universels,

autres bénéficiaires à désigner ci-dessous (si nécessaire, joindre un papier libre daté et signé) :

Nom	Nom de naissance	Prénom(s)	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Quote-part
						%
						%

Total : 100 %

À défaut, le conjoint de l'adhérent.

## Options de votre adhésion au contrat Puissance Avenir PERP

### MISE EN PLACE ET RÉPARTITION DES VERSEMENTS PROGRAMMÉS <sup>(1)(3)</sup>

(Veuillez compléter, par ailleurs, le mandat de prélèvement ci-joint et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT)).

Montant : \_\_\_\_\_ €, sans frais

Périodicité :  mensuelle (minimum 30 €)  trimestrielle (minimum 90 €)  semestrielle (minimum 180 €)  annuelle (minimum 360 €)

Jour de versement <sup>(4)</sup> :  1<sup>er</sup>  8  20  dernier jour du mois/trimestre/semestre/année

Je choisis un ajustement annuel du montant de mes versements programmés

Si vous avez choisi la **gestion pilotée**, vos versements seront répartis selon l'orientation de gestion choisie.

Si vous avez choisi la **gestion libre** et souhaitez une répartition différente de celle de votre versement initial, veuillez indiquer ci-dessous le(s) support(s) d'investissement <sup>(2)(4)</sup> de vos versements programmés.

Dans le cadre de la *sécurisation progressive du capital*, votre répartition entre le fonds en euros et les unités de compte doit respecter celle détaillée dans le tableau de la partie "répartition du versement initial" du bulletin d'adhésion.

Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition	Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition
		%			%
		%			%
		%			%
		%			%

Total : 100 %

## Valeur de transfert de votre adhésion au contrat Puissance Avenir PERP <sup>(1)</sup>

La valeur de transfert de l'adhésion est égale à la somme des valeurs de transfert de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de transfert minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat de l'adhérent. Les valeurs de transfert indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements ou arbitrages ultérieurs.

### SUPPORT EN EUROS

Pour un versement réalisé sur le fonds en euros, la valeur de transfert est égale au montant revalorisé conformément au point 3 <sup>(5)</sup>.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de transfert exprimée en euros. Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion, ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

Complétez la colonne 1 du tableau suivant : (A) : part du versement initial brut versée sur le fonds en euros, exprimée en euros

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(A) = _____ €	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Cumul des primes nettes	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Valeurs minimales garanties	= (A) x 0,993200	= (A) x 0,986446	= (A) x 0,979738	= (A) x 0,973076	= (A) x 0,966459	= (A) x 0,959887	= (A) x 0,953360	= (A) x 0,946877

Les valeurs de transfert ci-dessus ne tiennent pas compte des frais de transfert, ni de l'éventuelle quote-part de moins-value qui pourra être constatée par Suravenir sur les actifs représentatifs du fonds en euros du plan (cf. point 10.a <sup>(5)</sup> de la notice).

### SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de transfert exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

La valeur liquidative retenue pour le calcul en cas de transfert vers un autre PERP est la première valeur déterminée suivant la date de réception par l'assureur de l'acceptation du transfert par l'organisme gestionnaire du contrat d'accueil, sauf cas particulier(s) précisé(s) dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, dans l'annexe complémentaire de présentation du support concerné, remis à l'adhérent lors d'un premier investissement sur le support concerné.

Dans tous les autres cas (conversion en capital en cas de primo accession à la propriété ou de rente inférieure à 480 €/mois, conversion en capital de 20 % maximum de la valeur du plan, rachat prévu au point 9 <sup>(5)</sup> de la notice, décès, conversion en rente), la valeur liquidative retenue pour le calcul est la première valeur déterminée après la date de réception par Suravenir de la demande de l'adhérent accompagnée de l'ensemble des pièces justifiant du cas de sortie.

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts en début d'année :  
 $100 \times (1 - 0,96\%) = 99,0400$  UC.

La valeur de transfert de l'UC en euros au terme de la première année est donc de  $99,0400 \times$  valeur liquidative de l'UC au 31 décembre.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de transfert exprimée en nombre d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts. Ces valeurs de transfert tiennent compte des frais annuels de gestion.

Complétez la colonne 1 du tableau suivant : (C) : part du versement initial brut versée sur les unités de compte, exprimée en euros

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(C) = _____ €	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)
Cumul des primes nettes	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)
Nombre d'UC minimal garanti	99,0400	98,0892	97,1475	96,2149	95,2912	94,3764	93,4704	92,5731

Les valeurs de transfert précédentes ne tiennent pas compte des frais de transfert, ni de l'éventuelle quote-part de moins-value qui pourra être constatée par Suravenir sur les actifs représentatifs du fonds en euros du plan (cf. point 10.a<sup>(5)</sup> de la notice).

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

## ■ Déclaration de l'adhérent / Informations <sup>(1)</sup>

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la notice (Réf. 4833-3) comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICl) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, son annexe complémentaire de présentation.

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années.

J'accepte d'être informé(e) de la conclusion de mon contrat par remise d'une lettre recommandée sous forme électronique et, sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, de recevoir toute information, convocation, notification ou communication de la part de Suravenir et de l'Association d'Épargne pour la Retraite (AER), relative à mon adhésion au contrat Puissance Avenir PERP (notamment certificat d'adhésion, notice, avis d'opéré, relevés d'information annuels, information intervenant dans le cadre des modifications apportées au contrat décrites en préambule de la notice), déposée par Suravenir ou l'AER au sein de mon espace personnel sur internet et/ou par courriel dans ma messagerie personnelle à l'adresse électronique que j'ai indiquée précédemment.

Je suis informé(e) pouvoir renoncer à la présente adhésion pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle je suis informé(e) de la conclusion du contrat Puissance Avenir PERP matérialisée par la réception du certificat d'adhésion. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée ou par envoi recommandé électronique, avec demande d'avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : Suravenir - Service Gestion Vie - TSA 20004 - 35917 Rennes cedex 9 ou assistance-vie@suravenir.fr. Si votre demande de renonciation est envoyée par Chronopost, DHL ou TNT, veuillez utiliser l'adresse suivante : Suravenir - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9.

Elle peut être faite selon le modèle de rédaction ci-après : "Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse de l'adhérent) déclare renoncer à l'adhésion au contrat Puissance Avenir PERP que j'ai signé le (\_\_\_\_) et vous prie de bien vouloir me rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Je reconnais également être informé(e) que toutes les garanties cessent à la date de réception par Suravenir de la lettre de renonciation. (Date et signature)".

Je demande l'exécution immédiate de mon contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'ordonnance du 6 juin 2005 relative à la vente à distance.

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir - Service Conseil - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr.

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

L'enregistrement de la présente demande est confirmé par un certificat d'adhésion. S'il ne vous était pas parvenu dans un délai d'un mois, nous vous remercions d'en informer Suravenir.

(1) Se reporter au document "Comment remplir votre bulletin d'adhésion ?".

(2) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement de la notice ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICl) ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, selon le support, à l'annexe complémentaire de présentation remis lors d'un premier investissement sur le support concerné et disponibles auprès de votre intermédiaire.

(3) Votre premier versement aura lieu le mois suivant la validation de votre demande.

(4) Si vous dotez le contrat de versements programmés et de l'option de rééquilibrage automatique, et si les versements programmés s'effectuent sur au moins un support d'investissement présent dans l'option, le montant des versements effectués sur ce support sera pris en compte lors de l'échéance de l'option et pourra provoquer un (des) arbitrage(s).

(5) Tous les points renvoient à la notice.

### LE PRÉSENT BULLETIN ET L'ENSEMBLE DE SES ANNEXES VALENT PROPOSITION D'ASSURANCE.

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent précédée de la mention "Lu et approuvé"

ADHÉSION PRÉSENTÉE PAR :

Assurancevie.com  
JDHM Vie

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués \**

**Nom / Prénom(s)\* :** \_\_\_\_\_  
*Nom / Prénom(s) du débiteur*

**Adresse\* :** \_\_\_\_\_  
*Numéro et nom de la rue*  
\_\_\_\_\_  
*Code postal Ville*  
\_\_\_\_\_  
*Pays*

**Coordonnées du compte\* :** \_\_\_\_\_  
*Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)*  
\_\_\_\_\_  
*Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)*

**Nom du créancier :** SURAVENIR

**Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) :** FR37ZZZ263184

**Adresse :** 232 rue Général Paulet  
29802 Brest cedex 9  
France

**Type de paiement\* :**  Paiement récurrent / répétitif<sup>(1)</sup>  
 Paiement ponctuel<sup>(2)</sup>

**Signé à\* :** \_\_\_\_\_ **le\* :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
*Lieu Date*

**Signature(s)\* :**  
*Veillez signer ici*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

(1) Versements programmés pour les contrats Vie et Cotisations périodiques pour les contrats Prévoyance et les contrats Emprunteurs.  
(2) Versement exceptionnel pour les contrats Vie et Cotisation unique pour les contrats Prévoyance.



## DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

Conformément à la réglementation, les conseillers en investissements financiers, les intermédiaires en assurance et les démarcheurs financiers doivent remettre à leurs clients, avant la souscription de tout contrat, un **Document d'Entrée en Relation**, en vertu des dispositions des articles L.521-2, R.521-2 et suiv. du Code des assurances, de l'article 325-5 du Règlement général de l'AMF, et de l'article L.341-12 du Code monétaire et financier.

### RENSEIGNEMENT SUR JDHM VIE

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurances sur internet de la société JDHM Vie, immatriculée notamment en qualité de société de courtage en assurance de personnes.

JDHM Vie est une Société par Actions Simplifiée, dont le capital social s'élève à 2 200 000 €. Le siège social est situé au 13, rue d'Uzès, dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°478 594 351.

Vous pouvez nous contacter aux coordonnées suivantes :

Assurancevie.com

13 rue d'Uzès,  
75002 Paris

[www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com)

01 44 76 87 60  
(du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
et le samedi de 9h30 à 13h00)\*

\*Prix d'un appel local non surtaxé

### LES ACTIVITÉS DE JDHM VIE

JDHM Vie est immatriculée à l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurance (ORIAS) pour exercer les activités mentionnées ci-après sous le n°07 004 394 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr), 1 rue Jules Lefebvre, 75009 Paris, Tél. : 09 69 32 59 73).

#### COURTIER EN ASSURANCE

JDHM Vie est un courtier en assurance inscrit dans la catégorie « b ) » de l'article L.521-2 du Code des assurances, laquelle correspond au courtier « *non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance mais qui n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché de façon à pouvoir recommander, en fonction de critères professionnels, le ou les contrats qui seraient les plus adaptés aux besoins du souscripteur éventuel ou de l'adhérent éventuel* ».

En application de l'article L.522-5-I du Code des assurances JDHM Vie précise par écrit les exigences et les besoins exprimés par le client, ainsi que les raisons justifiant le caractère approprié du contrat proposé afin de lui permettre de prendre une décision en connaissance de cause. JDHM Vie ne fournit pas de service de recommandation personnalisée.

JDHM Vie peut notamment présenter les contrats d'assurance ou de capitalisation offerts par les établissements suivants :



La liste des autres partenaires peut être communiquée sur demande.

JDHM Vie n'encaisse aucuns fonds en leur nom.

JDHM Vie ne détient aucune participation directe ou indirecte dans une compagnie d'assurance. Réciproquement, aucune compagnie d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans JDHM Vie.

Par ailleurs, JDHM Vie exerce en libre prestation de services dans l'État suivant : Belgique.

L'activité de Courtier en assurance est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS CEDEX 09 - <https://acpr.banque-france.fr>.

## DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

### ASSURANCE RCP

JDHM Vie dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisante couvrant ses diverses activités.

Assurance souscrite auprès de : Amlin Insurance SE  
Numéro de police : 2004PCA189

RISQUES GARANTIS	COUVERTURES
Intermédiaire d'assurance	1 525 000 € par sinistre / 3 048 981 € par période d'assurance

### MISE EN RELATION AVEC ASSURANCEVIE.COM

Les clients et prospects d'Assurancevie.com peuvent contacter les conseillers d'Assurancevie.com en laissant un message sur le formulaire de contact, accessible depuis la page d'accueil du site internet d'Assurancevie.com : [www.assurancevie.com /asv/nous-contacter/](http://www.assurancevie.com/asv/nous-contacter/), ou directement, depuis leur boîte de messagerie, en envoyant un mail à [info@assurancevie.com](mailto:info@assurancevie.com). Toute communication doit être faite en français.

Les équipes de conseillers d'Assurancevie.com sont également joignables par téléphone, au 01 44 76 87 60 (appel non surtaxé, coût selon opérateur) du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h, sans interruption.

Enfin, sur rendez-vous, les clients et prospects d'Assurancevie.com peuvent également rencontrer les conseillers dans nos bureaux parisiens (13 rue d'Uzès, 75002 Paris) aux mêmes heures d'ouverture indiquées ci-dessus.

### POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes pourront tenter de rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse de JDHM Vie précédemment indiquée qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Le Médiateur est le dernier recours amiable avant d'entreprendre une démarche judiciaire, vous pouvez saisir gratuitement et par écrit le médiateur ci-dessous :

- **Pour les activités d'assurance** (les produits d'assurance de type assurance vie, PERP, Madelin) : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 09 - Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>.

En cas d'échec ou à défaut d'utiliser la voie de recours amiable le litige peut être porté devant les tribunaux compétents.



## DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION



### PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Sauf accord exprès du client, JDHM Vie s'abstient de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, pour son compte propre ou pour le compte d'autrui, les informations relatives au client qu'il détient du fait de ses fonctions, conformément à l'article 325-4 du Règlement Général de l'AMF.

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de conseil sont collectées et traitées par les responsables marketing et développement web de JDHM Vie en qualité de « responsable de traitement » au sens des dispositions du « Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles » (RGPD), pour les finalités suivantes : les vérifications d'entrée en relation, le test relatif à la connaissance du client, la lutte contre le blanchiment des capitaux et la gestion de la vie du contrat. Ces données personnelles sont ainsi collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les données collectées vous concernant, vous et vos proches, seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter en nous adressant un e-mail à l'adresse suivante : [dpo@assurancevie.com](mailto:dpo@assurancevie.com).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale, vous pouvez par voie téléphonique et gratuitement, vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique en adressant un courrier à l'adresse suivante : Société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret 10000 Troyes.



### POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

JDHM Vie a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêt et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients. À ce titre, il est rappelé que JDHM Vie accorde la plus grande importance aux intérêts de ses clients. À tout moment, sur première demande de votre part, vous pouvez obtenir gratuitement un résumé de la politique de gestion des conflits d'intérêt.



### LES RÉMUNÉRATIONS ET INCITATIONS PERCUES PAR JDHM VIE

Le client est informé que JDHM Vie est directement rémunérée par les fournisseurs des produits ou services que vous êtes susceptible d'utiliser (entreprises d'assurance, sociétés de gestion et banques).

#### **Contrats d'assurance**

JDHM Vie est rémunérée sur la base d'une rémunération versée par la compagnie d'assurance, laquelle ne doit pas avoir d'effet négatif sur la qualité du service qui vous est fourni; et ne doit pas nuire au respect de notre obligation d'agir d'une manière honnête, impartiale et professionnelle au mieux de vos intérêts. Cette rémunération annuelle est adossée aux encours des contrats.